

# **Rapport sur le concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de Professeurs des Universités en Sciences de Gestion et du Management pour l'année 2025-2026**

## **1. Organisation**

Le concours a été ouvert par un arrêté du 14 avril 2025 publié au *Journal Officiel de la République Française* (JORF) du 20 avril 2025.

La Présidente du jury a été nommée tardivement par un arrêté du 19 décembre 2025.

Les membres du jury ont ensuite été nommés par un arrêté du 31 décembre 2025. Conformément aux règles en vigueur (4 membres internes et 2 membres externes dans le respect du principe de parité), le jury était composé de :

- Mme Hélène DELACOUR, Professeure à l'Université de Lorraine, présidente du jury ;
- Mme Frédérique DEJEAN, Professeure à l'Université Paris-Dauphine PSL ;
- Mr Benoît DEMIL, Professeur à l'Université de Lille ;
- Mme Anaïs HAMELIN, Professeure à l'Université de Strasbourg ;
- Mr Karim MIGNONAC, Professeur à l'Université de Toulouse Capitole ;
- Mme Béatrice PARGUEL, Directrice de recherche CNRS à l'Université Paris Dauphine – PSL ;
- Mr Yacine REKIK, Professeur à l'EM Lyon business school.

Les 12 agrégés ont été nommés, titularisés et affectés dans un établissement par décret.

Le concours s'est déroulé selon le calendrier suivant :

- Séance d'ouverture à l'attention des candidats : 28 janvier 2026
- Dépôt des dossiers des candidats sur le site du Ministère : 13 février 2026
- Première épreuve sur travaux : du 17 au 26 mars 2026
- Deuxième épreuve en loge, dite d'admissibilité : du 20 avril au 5 mai 2026
- Troisième épreuve de spécialité en loge, dite d'admission : du 21 au 28 mai 2026
- Annonce des résultats, présentation des postes par les universités d'accueil en présentiel et cocktail en l'honneur des lauréats : 29 mai 2026
- Réunion des lauréats pour le choix des postes : 5 juin 2026

Tous les documents officiels du concours sont disponibles sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-concours-nationaux-d-agregation-46530>

## **2. Remerciements**

Le concours a bénéficié tout au long de son organisation de l'appui et de l'expertise de Mme Marie-Line TIROLIEN du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace. Le jury tient à lui exprimer sa profonde reconnaissance pour son accompagnement, sa disponibilité et ses conseils à chacune des étapes de la procédure.

Les différentes phases du concours, de la séance d'ouverture aux trois épreuves successives, se sont déroulées au sein de la Maison des Sciences de Gestion de l'Université Paris Panthéon-Assas. Le jury adresse ses vifs remerciements à Mme Karine ROULIN, ainsi qu'à l'ensemble de son équipe, pour leur disponibilité et leur efficacité. Il souhaite également saluer l'engagement des personnels chargés de l'accueil, de la maintenance et des services informatiques, dont la contribution a été essentielle à la qualité des conditions matérielles et logistiques du concours.

Enfin, le jury remercie tout particulièrement les 12 établissements ayant proposé des postes dans le cadre de ce concours et lui ayant accordé leur confiance pour le recrutement de leurs futurs professeurs des universités en sciences de gestion. Si 15 postes figuraient initialement dans l'arrêté du 20 novembre 2025, 12 postes ont finalement été ouverts au recrutement.

### **3. Quelques chiffres clés**

- 42 candidats ont été autorisés à concourir ;
- 40 candidats ont envoyé leur dossier complet ;
- 36 candidats ont été auditionnés pour la première épreuve ;
- 23 candidats ont été déclarés sous-admissibles à l'issue de la première épreuve et auditionnés pour la deuxième épreuve ;
- 15 candidats ont été déclarés admissibles à l'issue de la deuxième épreuve et ont été auditionnés pour la troisième épreuve ;
- 12 candidats ont été admis (6 femmes et 6 hommes), représentant 5 spécialités des sciences de gestion et du management (3 en Comptabilité-Contrôle-Audit ; 2 en Finance ; 2 en Management des Ressources Humaines ; 2 en Management Stratégique ; 3 en Marketing). Tous les postes mis au concours ont été pourvus.

### **4. Observations sur le concours national d'agrégation**

#### **4.1. Eléments de contexte**

Dans un contexte marqué à la fois par le contingentement des postes et par l'expérimentation du repyramidage, le concours national d'agrégation conserve un rôle essentiel pour garantir la diversité des profils accédant au corps des professeurs des universités. Il permet à des candidats issus d'horizons académiques, institutionnels et professionnels variés de prétendre à cette fonction, indépendamment de leur âge, de leur parcours ou de leur établissement d'origine. Pour certains d'entre eux, il constitue même la voie principale, voire la seule, d'accès au professorat des universités.

La session 2026 s'est déroulée dans des conditions particulières, marquées par un calendrier excessivement contraint. La nécessité de finaliser les affectations des lauréats avant la mi-juin a imposé un rythme soutenu à l'ensemble des opérations. La nomination tardive de la présidente du jury a notamment conduit à constituer le jury dans un délai très court, rendant l'organisation du concours plus complexe.

En tant que présidente du jury, j'ai veillé à ce que la composition du jury reflète un équilibre entre les différentes disciplines des sciences de gestion et du management, les approches

théoriques et méthodologiques, ainsi que les établissements représentés. Cette diversité des profils a permis de croiser les regards sur les candidats tout en leur garantissant une évaluation équitable.

Lors de la séance d'ouverture du 28 janvier 2026, ces principes ont été explicitement présentés aux candidats. Il a été rappelé que le jury exercerait sa mission avec exigence, mais également avec bienveillance et écoute. Les membres du jury se sont engagés à poser des questions précises, argumentées et fondées sur une lecture attentive des CV, notices et travaux soumis par les candidats. Chaque épreuve a ainsi été évaluée avec la même rigueur, dans un souci constant d'équité, de transparence et de respect des valeurs qui fondent ce concours national.

La séance d'ouverture constitue à cet égard un moment essentiel du concours. Elle permet un premier échange direct entre les candidats et le jury, mais aussi une clarification des attentes, des modalités des épreuves et des principes guidant l'évaluation. Les recommandations formulées à cette occasion, puis reprises dans la note transmise à l'ensemble des candidats à l'issue de la réunion, constituent les seules consignes de référence.

Le jury attire l'attention des candidats sur le fait que les conseils extérieurs, qu'ils proviennent d'initiatives individuelles ou collectives, reposent parfois sur des expériences anciennes ou partielles du concours et peuvent, dans certains cas, s'avérer inadaptés, voire contre-productifs. Chaque jury ayant une composition différente, ses attentes peuvent varier. Une préparation efficace suppose avant tout de se référer aux indications officiellement communiquées par le jury de la session concernée.

## **4.2. Déroulement des épreuves**

Les observations formulées dans le présent rapport rejoignent largement celles exprimées dans les rapports des sessions précédentes, notamment celui d'Edith GINGLINGER pour le concours 2014-2015. Si chaque jury conserve naturellement sa sensibilité propre et peut accorder une importance particulière à certains aspects des candidatures ou des présentations, les principes d'évaluation et les attentes fondamentales demeurent globalement stables d'une session à l'autre. Cette continuité contribue à garantir l'équité du concours et la lisibilité de ses critères d'appréciation pour les candidats.

Le concours s'articule autour de 3 épreuves complémentaires.

### **- Première épreuve (sur travaux)**

Cette première phase repose sur un examen approfondi des dossiers des candidats. L'ensemble du jury prend connaissance des CV et des notices, tandis que les rapporteurs analysent en détail les cinq travaux sélectionnés par chaque candidat. Ce travail préparatoire constitue une étape essentielle du concours, permettant une évaluation rigoureuse, comparative et équitable des candidatures, indépendamment des spécialités représentées.

La notice joue à cet égard un rôle central. Elle ne doit pas être conçue comme une simple synthèse descriptive du parcours académique ou comme un inventaire des publications et responsabilités exercées. Le jury attend avant tout un document réflexif permettant au candidat de mettre en perspective sa trajectoire scientifique, d'explicitier la cohérence de ses choix de recherche, ainsi que de situer ses contributions dans les débats de son champ disciplinaire.

Les meilleurs dossiers sont généralement ceux qui parviennent à articuler bilan et projection, en mettant en évidence non seulement les résultats obtenus, mais également leur apport original à la discipline, leur portée théorique, méthodologique ou managériale, ainsi que les perspectives de développement qu'ils ouvrent. Les candidats gagneront ainsi à dépasser la simple énumération de leurs réalisations pour expliciter leur valeur ajoutée, leur singularité et leur capacité à contribuer au renouvellement des connaissances dans leur domaine.

Le jury attend également une qualité formelle et une clarté des dossiers.

#### - **Deuxième épreuve (leçon générale)**

Souvent perçue par les candidats comme l'épreuve la plus exigeante du concours, la leçon générale vise à évaluer leur capacité à conceptualiser un sujet, à construire un raisonnement structuré et à mobiliser des connaissances dépassant le périmètre de leur spécialité. Elle constitue un exercice particulièrement révélateur de l'aptitude des candidats à adopter une posture de professeur des universités, capable de prendre de la hauteur sur les enjeux de la discipline et d'en proposer une lecture personnelle et argumentée.

Le jury apprécie tout particulièrement les candidats qui se saisissent pleinement du sujet proposé, en développant une problématisation claire et originale, fondée sur un véritable questionnement intellectuel. Les meilleures prestations sont celles qui parviennent à articuler concepts, théories, résultats de recherche et illustrations empiriques au service d'une démonstration cohérente. Il s'agit de produire une réflexion personnelle, adaptée au sujet proposé, et non de plaquer des développements issus de la préparation des candidats. Une succession de références théoriques ou d'exemples, même nombreux, ne saurait également se substituer à un raisonnement construit.

Au-delà de la qualité du contenu, le jury est également attentif à la clarté de l'exposé, à la qualité de l'argumentation, à la capacité de synthèse ainsi qu'à l'aisance orale du candidat. Cette épreuve requiert à la fois rigueur intellectuelle, esprit de synthèse et capacité de conviction.

Les sujets, tirés au sort par les candidats selon leur ordre de passage, sont reproduits en annexe du présent rapport.

#### - **Troisième épreuve (spécialité)**

Bien que cette épreuve s'inscrive dans le champ d'expertise du candidat, elle constitue un exercice exigeant qui dépasse largement la seule maîtrise des connaissances disciplinaires. Elle vise à évaluer la capacité du candidat à mobiliser son expertise pour analyser une situation complexe, construire un diagnostic argumenté et proposer des recommandations cohérentes, justifiées et opérationnelles.

Les délibérations du jury ont mis en évidence plusieurs difficultés récurrentes. Certains candidats peinent à formuler une problématique claire, à structurer leur analyse autour d'un véritable diagnostic ou à articuler leurs recommandations avec les enjeux identifiés. D'autres proposent des solutions pertinentes sur le plan pratique mais insuffisamment étayées par des concepts, des théories ou des résultats de recherche. Or, le jury attend précisément des candidats qu'ils soient capables d'ancrer leur réflexion dans un cadre théorique solide, tout en démontrant

leur aptitude à en tirer des implications concrètes. Cette articulation entre rigueur académique et pertinence managériale constitue l'une des caractéristiques essentielles du métier de professeur des universités en sciences de gestion et du management.

Chaque épreuve fait l'objet d'une évaluation autonome et vise à apprécier des compétences spécifiques. La première évalue notamment la qualité et la cohérence du parcours scientifique, la deuxième la capacité de conceptualisation et de synthèse, et la troisième l'aptitude à mobiliser une expertise disciplinaire dans une perspective analytique et opérationnelle. Le classement final résulte d'une appréciation globale fondée sur l'ensemble des évaluations réalisées tout au long du concours, depuis l'examen des dossiers jusqu'à la dernière épreuve en loge.

## 5. Recommandations

Afin de favoriser la réussite des futurs candidats, le jury souhaite formuler plusieurs recommandations issues des observations réalisées au cours de cette session.

- **Accorder une attention particulière à la notice et au CV.** Ces documents doivent offrir une présentation claire, structurée et actualisée du parcours académique. Au-delà du recensement des activités et productions scientifiques, le jury attend une mise en perspective des contributions réalisées, de leur originalité et de leur inscription dans un programme de recherche cohérent et ambitieux. Pour les candidats les plus jeunes, il est particulièrement important de mettre en évidence les perspectives de recherche envisagées au-delà de la thèse et des premiers travaux qui en sont issus. Enfin, même si le jury ne procède pas à une évaluation strictement quantitative de la production scientifique, il demeure attentif à la maturité du parcours de recherche et à l'existence de publications académiques (autres que communications, workshops, livres et chapitres d'ouvrage) attestant de cette dynamique.
- **Préparer avec soin les échanges avec le jury.** Les candidats doivent être en mesure de présenter et de discuter l'ensemble de leurs travaux, en particulier lorsqu'ils ont été réalisés dans le cadre de collaborations. Le jury est attentif à la maîtrise des fondements conceptuels, théoriques et méthodologiques des recherches présentées. La qualité des réponses apportées aux questions constitue un élément important de l'évaluation : celles-ci doivent être à la fois précises, argumentées et proportionnées (ni trop évasives, ni trop détaillées). Une préparation associant des collègues issus d'autres spécialités peut utilement contribuer à renforcer la capacité d'explication.
- **Développer une ouverture interdisciplinaire.** Les prestations les plus convaincantes sont souvent celles qui mobilisent, lorsque cela est pertinent, des concepts, théories ou outils issus d'autres domaines des sciences de gestion et du management. Cette capacité à établir des ponts entre spécialités témoigne d'une réelle maturité académique et d'une aptitude à prendre de la hauteur sur les sujets traités.
- **Privilégier la démonstration à l'accumulation de références.** Lors de la deuxième épreuve en particulier, le jury a constaté que certaines prestations reposaient sur une multiplication de références théoriques ou d'exemples mobilisés de manière superficielle. Les exposés les plus réussis sont généralement ceux qui s'appuient sur un

nombre limité de cadres conceptuels et d'illustrations, mais qui les exploitent de façon approfondie et directement au service du raisonnement proposé.

- **Réfléchir à l'opportunité de recourir à un support de présentation.** L'utilisation de documents projetés lors de la deuxième épreuve n'est nullement obligatoire. Lorsqu'il met en évidence une problématique claire, originale et bien formulée, ainsi qu'une architecture d'exposé cohérente, ce support peut constituer un véritable atout. À l'inverse, un plan insuffisamment construit ou une compréhension partielle du sujet apparaissent immédiatement lors de projections et peuvent fragiliser la prestation dès son ouverture.
- **Veiller à la cohérence entre diagnostic et recommandations.** Dans le cadre de la troisième épreuve, les recommandations proposées doivent découler directement du diagnostic réalisé. Le jury apprécie les propositions précises, argumentées et réalistes, qui démontrent une mobilisation pertinente des concepts et outils présentés tout au long de l'analyse. Une recommandation pertinente ne se limite pas à une idée générale ; elle doit s'inscrire dans une logique démonstrative cohérente avec les constats établis.

Plus généralement, le jury estime qu'un calendrier moins contraint serait bénéfique à l'ensemble des parties prenantes du concours. Les candidats ont dû faire face à une période prolongée d'incertitude quant à la tenue effective de la session, suivie d'une concentration des trois épreuves sur une période d'environ trois mois. Cette configuration a exigé d'eux un investissement particulièrement important, ainsi qu'un rythme de préparation soutenu. Pour les membres du jury, cela s'est traduit par un travail conséquent dans un délai restreint. Un étalement plus équilibré des différentes étapes du concours contribuerait à améliorer les conditions de préparation, d'évaluation et d'organisation de l'ensemble du processus.

Le jury souligne également l'importance de maintenir la séance d'appariement entre les lauréats et les établissements. Ce moment privilégié favorise un dialogue direct entre les universités et les futurs recrutés, permettant aux candidats de formuler un choix éclairé et aux établissements d'identifier les profils les plus adaptés à leurs besoins scientifiques et pédagogiques. Cette procédure constitue l'une des spécificités et l'un des atouts du concours national d'agrégation.

## 6. Conclusion

En conclusion, le concours national d'agrégation demeure une voie essentielle de recrutement des professeurs des universités en sciences de gestion et du management. Il garantit une évaluation approfondie, rigoureuse, transparente et équitable des candidats, fondée sur une pluralité d'épreuves permettant d'apprécier la diversité des compétences attendues d'un professeur des universités. Il apparaît donc souhaitable que les établissements continuent à proposer des postes dans ce cadre, afin de préserver la diversité des parcours, des expériences et des profils qui constitue l'une des richesses de notre discipline.

Plus largement, le jury considère que la coexistence des différentes voies d'accès au professorat des universités (agrégation, recrutement au titre de l'article 46-1, repyramidage et autres dispositifs statutaires) constitue un facteur d'équilibre et de richesse pour l'enseignement supérieur français en sciences de gestion. Cette pluralité permet de répondre à la diversité des

situations institutionnelles et des trajectoires académiques, tout en favorisant l'ouverture des recrutements, la mobilité des enseignants-chercheurs et l'attractivité internationale de nos universités. Loin de s'opposer, ces différentes modalités apparaissent complémentaires et contribuent collectivement au renouvellement et à l'excellence de la communauté académique en sciences de gestion et du management.

Pour finir, le jury tient à saluer l'engagement de l'ensemble des candidats qui se sont présentés à cette session, quelle qu'en ait été l'issue. La préparation de ce concours exige un investissement personnel et professionnel considérable, mobilisant plusieurs années de travail, de recherche et de réflexion. Tous les candidats méritent d'être félicités pour leur courage, leur persévérance et la qualité de leur engagement dans cette démarche exigeante.

Fait à Nancy, le 15 juin 2026

Hélène Delacour

Présidente du concours

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a vertical line on the left side, positioned below the text of the president of the competition.

## **Annexe 1. Sujets de la deuxième épreuve (1<sup>ère</sup> leçon en loge)**

Entreprises et démocratie

Doit-on être transparent ?

Il faut de la mesure en toutes choses

Jusqu'où (dé)contextualiser ?

Tensions et transformation

Courage et management

Obéir à la norme

Responsabilité(s) et recherche en sciences de gestion

Les sciences de gestion ont-elles un genre ?

Matérialiser les savoirs

Posture épistémologique et rigueur scientifique

Un monde de plateformes

Au-delà de la croissance

Le bruit organisationnel

Management et sobriété

Recherche de sens et sens de la recherche

Des sciences ouvertes de gestion

Ce que le management ne voit pas, n'entend pas, ne dit pas

Mythes et gestion

Nouveaux enjeux, nouvelles sciences de gestion ?

La famille en sciences de gestion

Absence et organisation

Passé, présent, futur : entre discontinuité et continuité